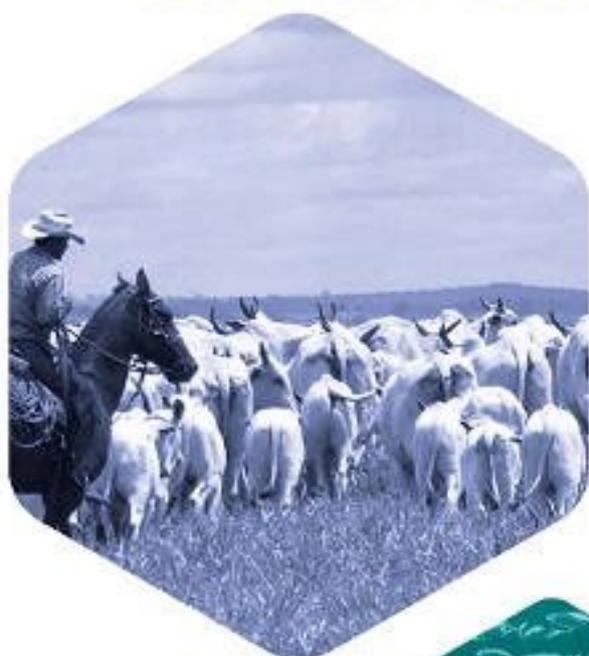


PANORAMA

Cahier thématique

Partenariats public-privé et perspectives dans le domaine vétérinaire



PERSPECTIVES

|

DOSSIER

|

AUTOUR DU MONDE

Les décennies futures confrontent l'humanité à un problème sans précédent. Au cours des dix prochaines années, près d'un milliard d'individus viendront grossir les rangs de la communauté mondiale formée par la classe moyenne, augmentant de fait la demande en protéines animales. Cette demande devra être satisfaite tout en préservant le bien-être des animaux et en faisant face à des catastrophes naturelles de plus en plus imprévisibles. Les éleveurs et les vétérinaires ne peuvent pas se confronter seuls à ce problème.

Les partenariats public-privé qui associent le savoir, les compétences spécialisées et les missions des acteurs du secteur public et du secteur privé peuvent apporter leur aide au secteur de l'élevage pour faire face à ce que réserve l'avenir.

La synergie des partenariats

Les partenariats public-privé sont efficaces lorsque chacun des deux acteurs peut offrir ses qualités uniques et complémentaires pour assurer la réussite du projet.

Le secteur public apporte les connaissances acquises par l'administration gouvernementale et les universités ainsi que le soutien nécessaire pour réaliser des projets qui peuvent être plus petits, spéculatifs ou financièrement complexes.

Le secteur privé quant à lui possède de vastes réseaux de distribution et les compétences nécessaires pour qu'un médicament naissant devienne un produit sûr et commercialement viable.

En travaillant ensemble, les deux secteurs conjuguent leurs expériences, leurs connaissances et leurs ressources respectives et en tirent le meilleur pour résoudre un problème difficile à résoudre autrement. Il en résulte, des animaux en meilleure santé et des marchés mieux développés, ce qui peut faciliter l'accès aux médicaments.

Un modèle qui a fait ses preuves

Au Royaume-Uni, l'institut de Pirbright a élaboré un vaccin potentiel contre la fièvre aphteuse qui permet de protéger les animaux contre quatre sérotypes sévissant dans certaines régions les plus pauvres du monde. Mais ce vaccin a besoin, entre autres, de réseaux de distribution, de fabrication et de test, etc. En formant un partenariat avec une entreprise mondiale de produits vétérinaires (et qui est membre de [HealthforAnimals](#)), l'institut de Pirbright utilise les compétences de celle-ci et ses réseaux pour fournir, à ceux qui en ont besoin, un vaccin homologué, commercialement viable et financièrement acceptable. Ce partenariat conjugue ainsi le savoir acquis par le secteur public et l'infrastructure dont dispose le secteur privé et en fait bénéficier les éleveurs dans les régions les plus pauvres. Il s'agit là d'un exemple parmi d'autres qui illustre comment les PPP peuvent s'attaquer à des problèmes complexes.

L'avenir des partenariats public-privé

Face à la croissance démographique et aux problèmes de plus en plus nombreux dans le monde, les difficultés auxquelles nous sommes confrontés en termes de production animale sont, elles aussi, croissantes. Le secteur public et le secteur privé doivent par conséquent travailler l'un avec l'autre pour que les qualités propres à chacun puissent s'agréger afin de résoudre ensemble les problèmes qu'il est impossible de résoudre seul.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2019.3.3041>

PERSPECTIVES

Partenariats public×privé : conjuguer le meilleur des deux secteurs

MOTS-CLÉS

#fièvre aphteuse, #HealthforAnimals, #partenariat public/privé, #vaccin.

AUTEURS

[Alex Rinkus](#), Communications and Stakeholder Engagement, [HealthforAnimals](#).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© HealthforAnimals / Guilhem Alandry

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 312 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - ois@oie.int